

Sujet : [INTERNET] Projet d'une centrale photovoltaïque la Tastère sur la commune de la Sauvetat 32500

De : Dominique Reinhard <reinhard.dominique@wanadoo.fr>

Date : 27/11/2020 18:05

Pour : pref-lasauvetat@gers.gouv.fr

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance avec stupeur de ce projet dont l'enquête d'utilité publique se termine le mardi 1 décembre !

Ma maison est située à 500 m du site concerné sur la route D 215..

Je n'ose imaginer les nuisances incroyables que cette installation va générer, sur cette petite route paisible et tranquille, en pleine campagne gersoise et face au si joli village de la Sauvetat, sans parler de manière plus personnelle du préjudice énorme que cette construction va entraîner sur la valeur de mon bien !

En delà de ces deux remarques, je suis stupéfaite de la manière cachée et non

démocratique, en pleine crise confinée du Covid 19, avec laquelle l'enquête publique a été et est menée ; j'ai eu vent par hasard de ce projet d'implantation en regardant et m'interrogeant sur le panneau si discret et au raz du sol à l'entrée de la Sauvetat.

Ce projet est TOTALEMENT NUISIBLE et ABERRANT, comme en témoigne les nombreux mails reçus et développant des arguments étayés ; c'est un projet surdimensionné tant sur le plan environnemental, dans ce cadre agricole, qu'esthétique pour l'ensemble du paysage, en prise directe sur la D 215 et qui va engendrer une pollution de trafic d'engins liés à sa construction mais aussi à son entretien.

L'accès au site par la Sauvetat avec un virage en épingle va poser des problèmes de sécurité pour tous les riverains confrontés au va et vient des camions et engins de toute nature..

Et tout cela pour quoi et pour qui, ce projet sera-il bénéfique pour la commune et ses habitants, ou une rente malfaisante mais bienvenue pour quelques uns ?

Il est nécessaire de faire place et de construire en France la relève énergétique mais pas cette manière préjudiciable pour TOUS !

En espérant que ce modeste mail participera de manière positive à la non réalisation de ce projet, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma considération

Dominique Reinhard

Maisonneuve